



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES RESTAURANTS DU CŒUR – LE RELAIS  
DU CŒUR DE LA REGION LILLE – AD59A  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Déclarée à la préfecture de Lille  
Siège social : 6 rue du Peignage Amédée Prouvost – 59150 Wattrelos  
SIRET : 524 416 906 00013

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU BUREAU**  
**EN DATE DU 28 NOVEMBRE 2023**

L'an Deux Mille Vingt Trois,  
Le vingt huit novembre,  
A quatorze heures trente,

Les membres du Bureau de l'Association Départementale des Restaurants du Cœur – Le Relais du Cœur du Nord-Lille (AD59a), association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 (l'« **Association** » ou l'« **AD** »), dûment convoqués, se sont réunis au siège social.

Il résulte de la feuille de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

- ✓ Patrick BANNEUX, Président ;
- ✓ Isabelle LEBON, Secrétaire Départementale ;
- ✓ Alain CARELS, Trésorier ;
- ✓ Myriam CATRISSE, membre du Bureau ;
- ✓ Dany DELBECQ, membre du Bureau ;
- ✓ Béatrice DELOBEL, membre du Bureau ;
- ✓ Guy GRARD, membre du Bureau ;
- ✓ Hortense LAMBERT, membre du Bureau.

Assistent également à la réunion sur invitation :

- ✓ Zohra ZAROURI, Directrice, Invitée ;
- ✓ Bruno JOLY, chargé de mission de la DR1 ;
- ✓ Francis DELEMARRE, chargé de formation

Est excusé :

- ✓ Bernard DESCAMPS, membre du Bureau.

Le Bureau, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Patrick BANNEUX préside la séance en sa qualité de Président de l'Association.

Isabelle LEBON remplit les fonctions de secrétaire.

*11/20 12/20*

Le Président de la séance rappelle que le Bureau est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

## ORDRE DU JOUR<sup>1</sup>

- Adoption du procès-verbal de la réunion précédente
- Présentation des faits majeurs de la période écoulée
- Point sur les activités de l'Association
  - ✓ Point sur le plan de formation 2023-2024 – Réalisations et perspectives (M. Catrisse)
  - ✓ Présentation du plan de formation 2024-2025 (M. Catrisse)
  - ✓ Retour collectif DR1 (B. Descamps)
- Point sur les activités des centres
  - ✓ Organisation de la ramasse (B. Descamps)
  - ✓ Affectation de véhicules dans les territoires d'Armentières et Tourcoing (B. Descamps)
- Point sur la trésorerie et le suivi budgétaire
- Approbation des engagements de dépenses supérieurs au montant fixé par la procédure « Achats »
  - ✓ Commande de réfrigérateurs et congélateurs – Solde du plan froid de l'AN (B. Descamps)
  - ✓ Fiche-projet « augmentation de la surface de l'entrepôt » (B. Descamps)
- Fixation de la date de la prochaine réunion
- Questions diverses
  - ✓ Retour sur la matinale du Secours Catholique (B. Descamps)
  - ✓ Retour sur la coordination MEL contre la précarité alimentaire (B. Descamps)
  - ✓ Retour sur le Comité Régional de l'Alimentation (B. Descamps)

En préambule à la réunion, le Président lit l'extrait d'un article à la une des Echos :

*« La générosité des Français résiste à l'inflation »*

*Les dons aux associations et fondations ont sensiblement progressé en 2022, en dépit des problématiques de pouvoir d'achat, selon l'étude annuelle réalisée par le réseau Recherche & Solidarités, en collaboration avec Bercy. La Croix-Rouge est devenue le premier bénéficiaire des dons.*

*Trois milliards d'euros. C'est le montant record de dons aux associations que les contribuables ont déclaré aux impôts au titre de 2022, selon l'étude annuelle réalisée par le réseau Recherche & Solidarités, en collaboration avec les services de Bercy... »*

---

<sup>1</sup> La réunion prévue initialement le 27 novembre à 9h30 a dû être décalée au 28 novembre à 14h30. Bernard DESCAMPS n'ayant pu se libérer, les points prévus à l'ordre du jour n'ont pu être tous traités et d'autres ont été ajoutés.

## ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

La secrétaire donne lecture du procès-verbal des décisions de la précédente réunion.

Délibération :

Les membres du Bureau approuvent à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 6 novembre 2023.

## PRESENTATION DES FAITS MAJEURS DE LA PERIODE ECOULEE

NEANT

## POINT SUR LES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

### ■ PLAN DE FORMATION 2023-2024 – REALISATIONS ET PERSPECTIVES (M. CATRISSE)

**Patrick BANNEUX** rappelle que la formation des bénévoles est l'un des axes primordiaux de la démarche du Conseil Régional qui nous finance pour ce faire.

**Myriam CATRISSE** informe les membres du Bureau qu'une réflexion est actuellement menée quant à la création d'un catalogue en ligne sur le site de l'AD59a qui répertorierait l'ensemble des formations disponibles entre janvier et juin 2024 avec, pour chacune, ses objectifs, contenu, durée, dates, public concerné.

La réflexion porte également sur la diffusion de ce catalogue : tous les bénévoles, seuls les responsables de centres, ...

Rappel : chaque formation doit compter un minimum de 12 participants.

Une formation « Participer à l'Aide à la Personne » que l'AN souhaite fortement que tous les bénévoles suivent après « MCLR » devrait bientôt voir le jour.

**Myriam CATRISSE** et **Francis DELEMARRE** ont rencontré Michaël VINCENT, Chargé de mission service vie associative et formation à l'URIOPSS<sup>2</sup> HDF, en vue de la mise en place d'une formation « Gestion des désaccords ; éviter qu'un désaccord devienne un conflit ». L'URIOPSS interviendrait gratuitement dans les locaux des Restos du Cœur. Pour obtenir l'agrément de l'AN, la formatrice de l'URIOPSS devra exposer le contenu du(des) module(s) auprès du service formation de l'AN.

---

<sup>2</sup> Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux.

Mp  
LW

Il a été précisé que les formations dispensées aux Restos du Cœur le sont toujours par un binôme : une formation-test sera organisée pour **M. Catrisse et F. Delemarre** qui accompagneront ensuite, en fonction de leurs disponibilités, la formatrice de l'URIOPSS.

D'autres formations (migrants, gens du voyage, ...) au catalogue de l'URIOPSS pourraient intéresser les Restos du Cœur.

A noter que l'URIOPSS dispose de 4 salles de formation bien équipées qui pourraient être mises à notre disposition (repas non pris en charge par l'organisme).

Pour la période de janvier à juin 2024, sont prévues :

- ✓ 16 séances « MCLR » (formation ouverte aux bénévoles qui ont plus de 3 mois de présence dans l'Association) ;
- ✓ 2 séances « Initiation à l'inscription » ;
- ✓ 2 sessions « AAIDA ».

#### ■ **PREVISIONS DE FORMATION 2024-2025<sup>3</sup> (F. DELEMARRE)**

Les chargés de formation de l'AD59a seront invités à se rendre à Paris pour suivre la formation « Form à form ».

Une modification doit être apportée dans le document présenté en annexe quant aux formations dispensées par l'AD : l'animation de « Relais Ressources Bénévoles » sera menée par une formatrice de l'AN.

Par ailleurs, une nouvelle version d'Ulysse devant voir le jour prochainement, il est possible que ce plan ne puisse être appliqué qu'en partie compte-tenu du nombre de bénévoles qu'il faudra alors former.

A noter, la création d'une formation « Accompagner la petite enfance aux Restos du Cœur ».

Pour ce qui concerne « BPH », il est prévu d'organiser des formations par territoire. **B. DELOBEL** regrette que cette formation ne soit pas dispensée dans chaque centre et donc pour tous les bénévoles. **H. LAMBERT** suggère de cibler certains centres dans lesquels cette requête semble indispensable.

L'AD59a manque cruellement d'animateurs de formation ; il est nécessaire et urgent d'étoffer l'équipe => **Action : Pôle Bénévolat.**

---

<sup>3</sup> Cf. Annexe 1.

1170 144

**Attention** : si les bénévoles peuvent s'inscrire directement aux formations dispensées par l'AN, il est impératif d'informer au préalable le Service Formation de l'AD59a qui est compétent quant aux conditions d'inscription, aux modalités de prise en charge, ... D'autant que, comme précisé ci-avant, nous devons rendre des comptes au Conseil Régional. De plus, si un nombre important de bénévoles est intéressé par une formation proposée à Paris, ce sont 2 formateurs de l'AN qui se déplaceront en région.

### **DONS DE MATERIELS**

**Zohra ZAROURI** souhaite que chacun réfléchisse avant d'envisager de faire rapatrier des matériels à Wattrelos et soumette l'idée au Bureau afin qu'il valide ou non l'utilité réelle du don, qu'il s'agisse de véhicules, de tables, de chaises, de pellets, ...

En l'occurrence, notre flotte comprend des véhicules qui ne pourront bientôt plus circuler et la question se pose de savoir s'il fallait les accepter.

**Alain CARELS** rappelle que tous les véhicules « Crit'Air » 4 et 5 ne pourront plus circuler sur l'ensemble de 95 communes de la métropole lilloise à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

#### **Délibération :**

- **Les membres du Bureau acceptent à l'unanimité la vente de 2 camionnettes, 1 poids lourd à un garagiste.**
- **Les membres du Bureau notent que la réparation du véhicule Peugeot 308 coûterait 2 600 € et acceptent à l'unanimité sa vente à un salarié de l'AD59a qui l'accepte en l'état.**

### **SALARIES DES CHANTIERS D'INSERTION**

**Béatrice DELOBEL** : il n'est pas acceptable de demander à détacher des véhicules et des salariés pour des transports/déménagements, qui plus est quand cela génère des heures supplémentaires. Dans la période de récession que nous subissons, nous avons besoin du moindre ETP. Nous devons nous recentrer sur ce qui relève de notre métier : le salarié doit être au cœur de l'insertion et l'AD à son service et non l'inverse.

Nous devons donc penser en premier lieu à leur activité et non aux besoins de l'AD. Et ce, d'autant plus que durant ce laps de temps ils ne peuvent être formés sur l'activité pour laquelle nous les avons intégrés.

Pour ce qui concerne l'utilisation de véhicules, une procédure a été remise en place avec un document « demande d'autorisation » à compléter et signer.

En revanche, les salariés ne doivent pas être mis à contribution. S'il doit y avoir déménagement de quelque sorte que ce soit, cela doit se faire avec des bénévoles (difficiles à trouver au moment précis du besoin, certes).

## ■ PROJET D'EXTENSION DE L'ENTREPOT DE WATTRELOS

L'objet est de rajouter 700 emplacements de palettes en récupérant de la surface de l'entrepôt de la STEF, actuellement sous-utilisé. Il faudra, pour cela, déplacer la cloison et le RIA.

Cela permettra de regrouper et agrandir les 2 emplacements actuels de l'économat et de donner plus de place à l'entrepôt pour la zone d'enlèvement et de stockage.

**Thierry JACQUES** (prochainement remplacé par **Brigitte FRANCOIS**) et **Alain ROUET**, sont d'accord sur le principe.

**Bernard DESCAMPS** se charge de rédiger la fiche-projet.

**Guy GRARD** : les conséquences quant à l'avenir du salarié de la STEF risquent d'être importantes ; son poste se justifie aujourd'hui parce qu'il facture environ 1 000 € chaque mois à l'AN (son poste est lié à la recette faite par la STEF avec les Restos du Cœur). Ce salarié étant à 2 ans de la retraite, et d'autres activités pouvant lui être proposées à Wattrelos, **Guy GRARD** suggère de demander à la STEF d'engager un mécénat avec les Restos du Cœur => **Action : Z. ZAROURI et G. GRARD**. Rappel : la STEF, en tant que partenaire des Restos du Cœur, finance toutes les formations qui sont dispensées à l'AN.

## ■ TRAVAUX DANS LA CUISINE DE WATTRELOS

La MEL démarrera les travaux de séparation des réseaux « eau usée » et « eau fluviale » au début de l'année 2024. Le coût, estimé à 150-200 k€, est pris en charge par la MEL.

## POINT SUR LES ACTIVITES DES CENTRES

### ■ PREMIERE SEMAINE DE LA CH39 (P. BANNEUX)

**Gérard BEHAGUE** a effectué une analyse à la fin de 1<sup>ère</sup> semaine de la campagne d'hiver :

Familles inscrites : 7 596 (7 668 à la même date en C38 - soit -1,65% / C38)

Familles acceptées : 6 741 (7 469 à la même date en C38 - soit -9,7% / C38)

76 centres ont effectué une distribution enregistrée dans Ulysse (pas de distribution pour Lallaing, Lewarde, Cysoing, Estrées, Bauvin, Wavrin)

Repas servis : 58 812 (93 890 à la même date en C38 - soit -37%)

Familles acceptées au-dessus du barème par décision d'équipe : 271 soit 4% des familles acceptées (2,4% en C38)

Dotations minorées : 271 familles soit 4% des familles acceptées (0,6% en C38)

Familles inscrites et refusées à l'aide alimentaire : 885 familles soit 11,5% des familles inscrites (2,6% en C38) (peut-être motiver les centres à prendre contact systématiquement avec ces familles pour toute action d'aide à la personne différente de la distribution alimentaire).

*14/12*

**Dany DELBECQ** : le Service Appros rencontre des difficultés quant aux commandes de volailles, œufs... et n'obtient pas actuellement les quantités souhaitées. Pour ce qui concerne le lait, sa « raréfaction » est liée à la mutation du don de l'Europe vers négoce ; or il est très onéreux.

Par ailleurs, il est impératif que toutes les ramasses des centres soient désormais déclarées : le principe de substitution n'est plus négociable. Tous les centres doivent « se serrer les coudes » ; il n'est plus question de faire « cavalier seul ».

Il faut trouver le moyen de faire un rapprochement entre les CERFA demandés par les magasins/enseignes et la ramasse déclarée dans AAIDA. Créer une mission et nommer un bénévole  
=> **Action** : **P. BANNEUX** qui suggère **Jean-Marc PETIT**.

Il semblerait qu'il n'y ait pas eu de remontée de difficultés rencontrées lors des inscriptions, notamment pour ce qui concerne les familles refusées à l'aide alimentaire. Les premiers retours montrent qu'il n'y a pas eu de problème d'incompréhension car tous avaient été préparés depuis plusieurs semaines.

Pour les centres qui « découvrent » la distribution à points, il est à noter que, dans l'ensemble, les personnes accueillies, tout comme les bénévoles, ont bien accepté ce mode de distribution.

**Hortense LAMBERT** : certains centres suggèrent d'organiser des ateliers (couture, cuisine, maquillage, danse folklorique, informatique, ...) et ce sont bien souvent des personnes accueillies qui proposent de les animer.

Il sera nécessaire, pour ce faire, de se procurer quelques matériels de base. A noter que l'AN peut fournir des robots « Babycook » ; faire l'inventaire des centres qui pourraient être intéressés =>  
**Action** : **H. LAMBERT**.

**Alain CARELS** rappelle que l'équipe Prospection peut également être sollicitée ; changement de philosophie : il ne faut pas penser qu'en termes de financement

=> **Action** : **H. LAMBERT** (informer **Perrine LAPEYRE** qu'elle doit être à l'écoute des besoins des centres).

**Délibération :**

**Les membres du Bureau demandent au Service Appros l'inventaire exact de tout ce qui est stocké à l'Economat ainsi que des matériels prêtés aux centres d'accueil et qui sont censés revenir au Siège de l'AD.**

#### ■ RAMASSE LIDL

Dans le cadre de sa démarche RSE et pour se mettre en conformité avec la réglementation, Lidl va centraliser et trier sur sa plateforme logistique de la Chapelle d'Armentières l'ensemble des invendus de ses magasins avant de nous les donner. **Les centres ne pourront donc plus ramasser auprès des magasins.**

Certains magasins se situant sur le territoire de Dunkerque, **Bernard DESCAMPS** s'est entretenu avec **Bernard JOMAIN** (AD59c) quant à une répartition qui pourrait se faire de façon identique à celles des box : l'AD59a ira chercher les produits centralisés par la plateforme logistique Lidl de la Chapelle d'Armentières et l'AD59c ceux collectés par le nouvel entrepôt de St Augustin.

**Bernard DESCAMPS** se charge de contacter le responsable concerné chez Lidl pour nous coordonner sur les dates de mise en œuvre et l'organisation des retraits.

Une communication sera ensuite faite auprès des centres d'accueil, certains étant d'ores et déjà inquiets sur le devenir de leurs ramasses.

#### ■ RAMASSE

**Bernard DESCAMPS** a demandé à **Maryse GODART** de faire du démarchage auprès des petites surfaces pour les centres. Catherine **DESCAMPS** se chargera des conventions avec les magasins.

**Bernard DESCAMPS** souhaite affecter le Dacia Duster à la ramasse de Tourcoing.

**Alain CARELS** rappelle que nous menons une politique de réduction des coûts, il n'est pas question d'augmenter le volume de la flotte : si un véhicule était alloué à un territoire de la métropole pour ses ramasses, il est probable que d'autres en feraient également la demande. Chaque véhicule sur le parking coûte annuellement 500 € + les frais d'assurance pour l'AN ; il n'est pas tenu compte, ici, des frais liés aux livraisons (carburant, réparations, ...).

Délibération :

**Les membres du Bureau rejettent à l'unanimité l'affectation d'un véhicule pour la ramasse du territoire de Tourcoing.**

#### ■ CENTRE DE WAHAGNIES

**Guy GRARD** a visité le centre suite à un problème signalé quant aux issues de secours. Il rédigera un rapport sur cette visite.

#### ■ CENTRE DE TEMPLEUVE

Le centre souhaite ouvrir un atelier coiffure et a sollicité **Guy GRARD** pour connaître les règles de sécurité et d'hygiène en la matière.

### ■ CENTRE DE LEWARDE

Suite au départ de l'équipe responsable, les 15 bénévoles du centre ont démissionné.

Durant la CH38, 73 familles avaient été inscrites dont 48 domiciliées à Lewarde. Ces familles peuvent bénéficier d'un transport gratuit pour se rendre dans un autre centre d'accueil.

Les locaux sont partagés et il n'y a qu'une salle destinée à la seule distribution.

Le Maire de Lewarde a fait part de son intention de continuer à aider les Restos du Cœur même si le centre ferme.

**Délibération :**

**Les membres du Bureau approuvent à l'unanimité la fermeture du centre de Lewarde.**

### ■ CENTRES DE ROUBAIX

**Guy GRARD** demande qu'un rendez-vous soit pris avec le Maire.

- ✓ Descartes : les nouvelles conventions n'ont pas été signées ; le loyer est payé par l'AD59a et les locaux sont assurés par l'AN. La Ville de Roubaix souhaiterait que les Restos du Cœur déménagent une partie du bâtiment, ce qui est impossible si l'on veut respecter les normes de sécurité.
- ✓ Decottignies : le plafond de la réserve s'est une nouvelle fois écroulé.
- ✓ Flandres : les bénévoles distribuent dans une salle de classe ; le bâtiment est plus que vétuste. Du fait de l'exiguïté des locaux, les bénévoles continuent à effectuer les inscriptions dans l'ancien local de la rue Galilée ce que le soutien de centres doit interdire => **Action : H. LAMBERT.**

**Délibération :**

**Les membres du Bureau approuvent à l'unanimité la coupure de l'eau et de l'électricité des locaux de la rue Galilée.**

Rédiger un courrier officiel à l'attention du Maire pour évoquer tous les soucis => **Action : G. GRARD.**

A noter que la Ville souhaiterait que Les Restos du Cœur n'aient qu'un seul centre d'accueil à Roubaix (comme c'est le cas du Secours Populaire).



#### ■ ARMENTIERES

La maison de fonction de l'ancien lycée fait office de locaux provisoires.

Le circuit de distribution « en labyrinthe » n'est pas aisé mais les bénévoles font leur maximum pour accueillir au mieux les personnes et le centre, tel qu'il est, est très bien tenu.

L'accueil café est effectué dans un marabout de l'armée positionné dans le jardin. En raison des récentes intempéries, la tente est en très mauvais état et le coût des réparations est équivalent à celui de l'achat d'une autre d'occasion (bon de commande à venir).

Le projet de collaboration avec Emmaüs pour la ramasse du centre a été abandonné.

#### Délibération :

**Les membres du Bureau approuvent à l'unanimité l'affectation du Renault Kangoo au centre d'Armentières pour sa ramasse et celle des Weppes (en dehors de la ZFE).**

#### ■ VILLENEUVE D'ASCQ LANGEVIN

Les locaux temporaires ne sont pas suffisamment et correctement aménagés : des étagères sont nécessaires. La demande sera envoyée par **Guy GRARD** à la DR1 qui disposerait encore d'un budget pour ce faire.

#### ■ DECHY

Il semblerait que le projet de déménagement ne soit plus d'actualité.

#### ■ POT DE REMERCIEMENT

Il faut organiser un moment de convivialité pour remercier de leur action, non seulement Rolland et Bernadette (centre de Lewarde), mais aussi les bénévoles récemment partis => **Action : H. LAMBERT.**

#### ■ TOURCOING ORIONS

Quel bénévole fait le lien avec le Siège ? => **Action : H. LAMBERT.**

#### ■ DOUAI MARCHIENNES

Les locaux ne sont pas chauffés et les bénévoles travaillent dans des conditions difficiles et ont très froid. Ils souhaiteraient obtenir des vêtements chauds (doudounes) de l'AD59a.

**Dany DELBECQ** s'oppose à ce que ces vêtements soient prélevés sur le stock alloué aux gens de la rue. Voir si l'Economat aurait reçu un don de polaires pour lequel il n'aurait pas été spécifié une destination précise => **Action : H. LAMBERT et D. DELBECQ.**

Si tel n'est pas le cas, demander à l'équipe Prospection si elle peut obtenir un tel don => **Action : H. LAMBERT.**

 144

#### ■ MOYENS TECHNIQUES DES CENTRES

De nombreux centres se plaignent de ne pas être écoutés quand ils informent des difficultés qu'ils rencontrent avec leur matériel informatique souvent très ancien => **Action : H. LAMBERT et G. GRARD** pour réaliser un état des lieux et l'adresser au service informatique.

D'une manière générale, il faut entendre que les bénévoles doivent être respectés et que des moyens corrects à leur action et activité leur soient affectés. Cela vaut aussi bien pour le chauffage que pour les ordinateurs ou autre matériel.

#### POINT SUR LA TRESORERIE ET LE SUIVI BUDGETAIRE (Alain CARELS)

- A ce jour, la trésorerie montre un solde positif de 364 k€ duquel il faut soustraire 197 k€ affectés (175 k€ de la Région à répartir sur les différentes AD de la DR1, 10 k€ du CCAS de Marcq en Baroeul pour l'achat d'un poids lourd, 12 k€ d'avance de la Région pour l'achat d'un poids lourd, 42 k€ de don privé pour l'achat d'un poids lourd). Un don de 46 k€ du Crédit Agricole pour l'achat d'un poids lourds sera prochainement réceptionné. La trésorerie disponible s'élève à ce jour à 108 k€ pour l'achat d'un poids lourd qui coûte 120 k€ (livraison en juin 2024) et pour lequel il nous est demandé 6 k€ d'avance à la commande.

**Délibération :**

**Les membres du Bureau donnent leur accord à l'unanimité pour la commande du camion et l'avance de 6 k€ à effectuer.**

Le solde réellement « utilisable » est donc de 167 k€ et devrait permettre de couvrir nos charges jusque mi-janvier 2024 (incluant le règlement du 13<sup>e</sup> mois d'une partie des salariés qui représente un supplément d'environ 18 k€ de salaire brut).



■ Suivi budgétaire

suivi budgétaire au  
31/10/2023

DESIGNATION	Realisé	Budget proratisé	Ecart €
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	1 449	2 500	-1 051
TOTAL CONCOURS + SUBVENTIONS	326 125	578 874	-252 749
TOTAL GENEROSITE DU PUBLIC	128 939	68 500	60 439
TOTAL AUTRES PRODUITS	16 140	36 250	-20 110
TOTAL PRODUITS cl. 7	472 653	686 124	-213 471
TOTAL ACHATS classe 60	116 243	111 580	4 663
TOTAL SCES EXTER. cl 61	121 784	132 095	-10 311
TOTAL AUTR.SCES EXTER. cl 62	49 420	38 535	10 885
TOTAL IMPOTS & TAXES cl.63	14 643	14 965	-322
TOTAL FRAIS DE PERSONNEL CDI-CDD	246 993	303 048	-56 056
TOTAL FRAIS DE PERSONNEL CDDI	378 949	414 002	-35 053
TOTAL FRAIS PERSONNEL cl.64	625 942	717 051	-91 109
TOTAL CH. GESTION, FIN. & EXCEPT. cl.65,66 & 67	363	1 000	-637
TOTAL DEPENSES avant Amort	928 396	1 015 226	-86 830
Dotations amortissements et provisions	124 198	124 198	0
TOTAL DOTATIONS & PROVISIONS cl.68 & 69	124 198	124 198	0
TOTAL CHARGES cl. 6	1 052 594	1 139 424	-86 831
PRODUITS - CHARGES	-579 941	-453 300	-126 641

rappel : budget proratisé = budget annuel/12\* nombre de mois écoulés

Le total des produits est inférieur de 213 k€ dû à un retard de 149 k€ sur contrats aidés, 47 k€ de FSE non reçu, -27 k€ sur la région et -13 k€ du département. -20 k€ pour la formatio et -15 k€ d'aides pour les CDI par contre nous avons reçu + 60 k€ de dons privés dont 34 k€ liés au sinistre

le total des charges est inférieur de 86 k€

-91 k€ sur les frais de personnel dont -56 k€ sur les CDI (-2 salariés au 31/10) et -35 k€ sur les CDDI (-4 ETP par rapport au budget)

■ BUDGET PREVISIONNEL 2024-2025

**Patrick BANNEUX** souligne l'importance d'établir un budget très cadré compte-tenu des enjeux actuels et des projets d'investissements à venir.

**Alain CARELS** a d'ores et déjà travaillé sur ce prévisionnel en distinguant 2 grandes masses : ce qui relève des frais de personnel et « tous les autres postes » (pour lesquels nous avons reçu environ 220 k€ de dons annuels pour un besoin de 792 k€ sur l'exercice 2022-2023).

**Il rappelle qu'un budget n'est en aucun cas un engagement de dépense et que lorsque l'on souhaite engager une action, il faut trouver un financement. On ne dépense pas l'argent que l'on n'a pas : « toute action doit être gagée par une recette ».**

**Alain CARELS** souhaite que soit organisée rapidement une première réunion afin que chacun prenne conscience et communique sur ce dont il aura besoin quant au budget de fonctionnement de l'exercice 2024-2025. Il rappelle que, pour ce qui concerne le personnel, toute charge supplémentaire par rapport à ce qui est couvert par l'Etat (22 k€ par ETP) est à la charge de l'AD59a. Pour les postes autres que les frais de personnel, il mentionne des exemples tels que :

- optimiser les livraisons, par exemple, diminuerait le nombre de véhicules, le coût du carburant, ... ;
- annoncer, en première instance, que le voyage à la mer ne se ferait pas a provoqué une mobilisation des bénévoles à trouver des solutions et financements. **Patrick BANNEUX** ajoute qu'il ne comprend pas que la solution « TER à 1 € » n'ait pas été privilégiée.

Rappel : pour ce qui relève des investissements, l'AN ne prend en charge que 20 % de leur coût.

=> **Action : Alain CARELS** envoie à tous les services concernés les documents de préparation du prochain budget et souhaite un retour pour fin janvier 2024 au plus tard.

## APPROBATION DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES SUPERIEURS AU MONTANT FIXE PAR LA PROCEDURE « ACHATS »

### ■ ACHATS DE REFRIGERATEURS

Dans le cadre du solde du « plan froid », une demande a été adressée à la DR1 pour les matériels suivants (total 31 388.97 €) :

✓ 20 armoires froides positives 600 L blanches, 1 porte pleine, Série C	16 775.17 €
✓ 3 armoires de congélation 600 L blanches, 1 porte pleine	2 722.99 €
✓ 7 congélateurs de crème glacée 430 L, portes coulissantes vitrées	6 659.31 €

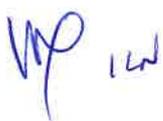
- Rappel : les membres du Bureau, lors de la réunion du 6 novembre 2023, avaient demandé qu'un inventaire des matériels disponibles dans l'entrepôt, à l'Economat et à la SEM leur soit présenté =>

**Action : Z. ZAROURI.**

### ■ REPARATION DU VEHICULE DACIA DUSTER

**Délibération :**

**Les membres du Bureau approuvent à l'unanimité la dépense de 1 400 €.**



## FIXATION DE LA DATE DE LA PROCHAINE REUNION

Le Président propose que la prochaine réunion du Bureau soit fixée au 18 décembre 2023 à **9 heures 30** au Siège de l'AD.

Le Bureau prend note des date et heure de cette prochaine réunion du Bureau.

## QUESTIONS DIVERSES

- **Hortense LAMBERT** représentera l'AD59a au COTECH sur le PPACA, le 5 décembre prochain à Lens.
- 2 députés du RN ont demandé à visiter les locaux du Siège le 14 décembre. **Patrick BANNEUX** sera présent et les accueillera.
- **Béatrice DELOBEL** propose de nommer :
  - ✓ **Hubert DELOBEL** : bénévole atelier chantier Insertion Entrepôt Logistique
  - ✓ **Michèle LECOUTERE** : bénévole atelier chantier Insertion Cuisine

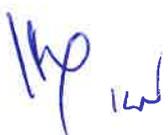
**Délibération : Les membres du Bureau approuvent ces nominations à l'unanimité.**

- **Bernard DESCAMPS** a demandé à **Virginie CARRE** qui a fait toute sa carrière dans l'industrie agroalimentaire si elle accepterait d'être nommée Référent Hygiène Alimentaire. Virginie a demandé à consulter la fiche de mission et réfléchit.
- **MATINEE DES DONATEURS LE 2 DECEMBRE 2023**

L'objectif est de remercier les donateurs et les pouvoirs publics, de leur faire visiter l'entrepôt et de les inviter à un déjeuner sous forme de brunch préparé par l'ACI Cuisine ; et de nouer une relation durable avec tous les interlocuteurs.

**Gérard BEHAGUE** prépare un film qui sera diffusé avant la visite de l'entrepôt et un dossier sera remis à chacun des partenaires.

En annexe 2, la liste des personnes ayant confirmé leur présence.



#### ■ DOMMAGES LIES AU VANDALISME

- ✓ Après négociation, bien que l'expert n'ait pas rendu tous ses rapports définitifs, la MACIF accepte de rembourser les factures relatives aux bris de glace qu'elles soient ou non supérieures aux estimations de l'expert.  
Pour les 2 véhicules sur lesquels les dommages sont autres, il faut attendre le rapport définitif de l'expert que la MACIF se charge de relancer.
- ✓ Il est possible que l'AD59a demande au Département de prendre à sa charge une partie du préjudice, le jeune délinquant étant placé par le Département et donc sous son autorité. Il faut donc communiquer à l'avocat la liste et le montant des dommages non pris en compte par l'assureur ainsi que le montant du préjudice réclamé => **Action : A. CARELS et Z. ZAROURI.**
- ✓ **Alain CARELS** s'enquiert du montant des dépenses à engager pour le renforcement de la sécurité du site de Wattrelos. **Guy GRARD** étudie tout ce qui doit être mis en œuvre et communiquera prochainement les montants des devis.
- ✓ **Zohra ZAROURI** rappelle que l'ajout de caméras doit faire l'objet d'une information au CSE.

#### ■ FETE DE NOEL DU PERSONNEL

Cette fête de fin d'année se déroulera le 22 décembre 2023 en fin de journée (à partir de 17h).

Grâce à un don de jouets que l'AD59a recevra prochainement, des cadeaux pourront être offerts aux enfants du personnel ; des chocolats reçus en dons seront également offerts ; METRO offrira des coquilles ; l'Association Acti-Jeunes de Wattrelos prêtera une salle ; l'ACI Cuisine préparera un goûter.

Les salariés souhaiteraient obtenir un budget de 1 000 € (plafond maximum) de l'AD59a pour louer les services d'un clown et organiser des activités autour du maquillage.

Il est souhaité que les administrateurs disponibles soient présents à cette fête.

**Délibération : Les membres du Bureau approuvent à l'unanimité l'allocation du budget demandé par les salariés.**

#### ■ CONFERENCE DE PRESSE DE L'AD59A

**Patrick BANNEUX** a donné une conférence de presse à Mons-en-Baroeul, le 27 novembre dernier, à l'occasion du lancement de la CH39.

Bonne organisation de **Michel CHARPENET** et très bon discours de **GERARD BEHAGUE**.

3 médias étaient représentés : BFM, La Voix du Nord, France Bleue. En revanche, il n'y a pas eu de retombée dans les journaux.

## ■ FORMATIONS INCENDIE

Les centres d'accueil sont considérés comme des ERP de type M, catégorie 5.

La loi prévoit que l'Association doit avoir fait le nécessaire pour que les bénévoles soient formés à l'utilisation des extincteurs et aux modalités d'évacuation de locaux sous peine d'une amende de 150 k€.

Déroulé envisagé :

- ✓ Formation en ligne pour les membres du Conseil d'Administration (modules réalisés par une société spécialisée) et les Soutiens de centres.
- ✓ Formation en présentiel pour les bénévoles des centres d'accueil qui le souhaitent. S'ils ne viennent pas se former, c'est de leur propre responsabilité, l'Association ayant mis en place les moyens pour ce faire. Un document relatif à la sécurité sera communiqué à chaque responsable de centre.

Cela représente 2 767 centres sur le plan national et l'AN prévoit de signer un marché-cadre avec des tarifs préférentiels avec une société spécialisée. Elle demande à l'AD59a d'être bêta-testeur.

Le coût sera à la charge de chaque AD à hauteur de 80 %.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.



Le président de séance



Le secrétaire de séance

Annexes :

1. Plan de formation 2024-2025
2. Matinée des donateurs – Présences confirmées
3. Feuille de présence

## ANNEXE 1

### PLAN DE FORMATION 2024-2025

Plan de Formation 2024-2025

DR

1

CDF (Nom-Prénom)

Myriam CATRISSE

AD

59A

Correspondant (Nom-Prénom)

Catherine DEPOORTER

Date validation du plan par le bureau de l'AD

28/11/2023

Remplir les cases roses

Formations AD	Durée de session (jours)	de mai 2024 à avril 2025		Nombre moyen prévu de bénévoles par session	recommandation : entre 10 ET 12 participants par session
		Nombre de sessions à prévoir pour former ces bénévoles	Nombre de bénévoles à former dans l'AD		
Mieux Connaitre les Restos	1	16	240	15	
Participer à l'Aide à la personne	1	6	90	15	
Echanges et réflexion sur l'engagement	1	2	24	12	
Rencontre avec les familles : initiation à l'inscription et à l'orientation	1	4	60	15	
Rencontre avec les familles : l'outil Ulysse	1	4	60	15	
Rencontre avec les familles : réussir la rencontre	1	32	500	16	
Distribution accompagnée au choix et à points	0,5	2	24	12	
Bonnes pratiques d'hygiène - Bénévoles des centres et entrepôts	1	4	48	12	
Ensemble et engagés avec Parcœur : savoir utiliser l'outil Parcœur	1	3	36	12	
Accompagner la petite enfance aux Restos du Cœur	1	2	24	12	
Relais Ressources Bénévoles : l'animation d'une équipe de centre ou de structure	1	3	36	12	

Formation de formateurs	Durée de session (jours)	exercice 2024-2025		
		Nombre de formateurs à former Janvier 2024 à Avril 2024	Nombre de formateurs à former Mai 2024 à Décembre 2024	Nombre de formateurs à former Janvier 2025 à Avril 2025
Formation pour les animateurs départementaux (formation pédagogique) - 1ère et 2ème parties	3		4	4
Formation pour les chargés de formation et correspondants de formation (Méthodes et outils pédagogiques) - 1ère et 2ème parties	3			
Formation de formateurs en bonnes pratiques d'hygiène dans les centres et entrepôts	2	2		
Prise en main - Mieux connaître les Restos	1	2		
Prise en main - Participer à l'aide à la personne	1	2		
Prise en main - Echanges et réflexion	1	2		
Prise en main - Rencontre avec les familles : initiation à l'inscription et à l'orientation	1	2		
Prise en main - Rencontre avec les familles : l'outil Ulysse	1	2		
Prise en main - Rencontre avec les familles : réussir la rencontre	1	2		
Prise en main - Distribution accompagnée au choix et à points	1	2		
Prise en main - Ensemble et engagés avec Parcœur : savoir utiliser l'outil Parcœur	1	2		
Prise en main - Accompagner la petite enfance aux Restos du Cœur	1	2		
Prise en main - Relais Ressources Bénévoles : l'animation d'une équipe de centre ou de structure	1	2		
Animer une classe virtuelle	1	0		

## Formation nationales

	Durée de session (jours)	exercice 2024-2025		
		Nombre de bénévoles à former Janvier 2024 à Avril 2024	Nombre de bénévoles à former Mai 2024 à Décembre 2024	Nombre de bénévoles à former Janvier 2025 à Avril 2025
Responsables de centre : animer une équipe et conduire un projet	2	12	12	12
Responsables de centre, soutiens de centres et responsables appros : le tronc commun	1	12	12	12
Responsables de centre, soutiens de centres et responsables appros : mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène dans les entrepôts et dans les centres	1	12	12	12
Soutien de centres - 1ère et 2ème parties	3		2	2
Animer une réunion à distance	1			
Gestion des désaccords	1		12	12
Responsable départemental d'aide à la personne	1,5			
Référent Ressources Bénévoles	2			
Référent Ressources Bénévoles : le recrutement des bénévoles en AD	1			
Accompagner aux Restos - 1ère et 2ème parties	3			
Accès à la justice : Droit d'asile	1	1		
Accès à la justice : Droit des étrangers	1	1		
Accès à la justice : L'essentiel du droit de la famille	1	1		
Accès à la justice : Violences conjugales	1	1		
Accompagnement budgétaire et micro-crédit personnel	1			
Accompagnement Scolaire	2			
Premiers pas aux ateliers de français	1			
Ateliers de français	1			
Accompagner un groupe lors du séjour	2			
Concevoir et animer une démarche d'accompagnement au projet vacances	1			
Conseiller et Accompagner la Recherche d'Emploi	2			
Développer et animer le Soutien à la Recherche d'Emploi	1			
Responsable insertion (1ère et 2ème)	3			
Responsable d'activité Gens de la Rue	2			
Responsables de journée/soirée : accueil de jour / restos chauds	2			
Responsables de sortie Camion/Bus Maraude	2			
Responsable d'activité Hébergement Logement	2			
Accompagnant Hébergement/Logement	2			
Prévention et gestion des violences (Gens de la Rue)	2			
Responsable Appro : formation initiale	2			
Responsable Appro : savoir utiliser l'outil AAIDA	1,50			
Prospecteur de dons alimentaires AD	2			

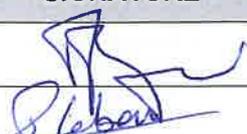
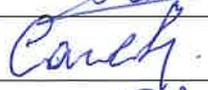
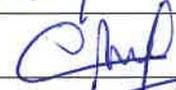
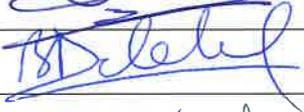
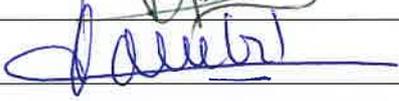
## ANNEXE 2

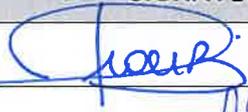
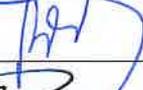
### MATINEE DES DONATEURS – PRESENCES CONFIRMÉES

SOCIETE	PRENOM	NOM
ALTELEC	Rachid	AMARA
AS SECURITE	Aurélien	BENGHIDA
AUYAMA	Amor	BENGHIDA
BONDUELLE	Vincent	AUDUREAU
BY THE WAY	Samuel	DESPRET
BY THE WAY	Nicolas	MAZURIER
CENTRE HOSPITALIER DE ROUBAIX	Guillaume	COUVREUR
CENTRE HOSPITALIER DE ROUBAIX	Maxime	MORIN
CHUBBFS	Fabrice	CORTEVILLE
CONSEIL REGIONAL DES HAUTS-DE-FRANCE	Antoine	SILLANI
CREDIT AGRICOLE WATTRELOS	Mireille	COSTEUR
CREDIT AGRICOLE WATTRELOS	Christian	DHALLUIN
CREDIT AGRICOLE WATTRELOS	Sarah	BOUGTAIA
CROUS LILLE NORD PAS-DE-CALAIS	Elodie	MARQUIS
CROUS LILLE NORD PAS-DE-CALAIS	Djalilou	RACHADI
DANO CONSEIL	Christine	DANO
ENTRAIDE DU DROIT HUMAIN	Isabelle	DUMORTIER
ENTRAIDE DU DROIT HUMAIN	Jean-Paul	RICHART
FONDATION CREDIT MUTUEL NORD EUROPE	Laurence	PAVIE
FONDATION CREDIT MUTUEL NORD EUROPE	Eric	CHARPENTIER
Fondation d'Entreprise Crédit Agricole Nord DE France	Palma	BONTE
Fondation d'Entreprise Crédit Agricole Nord DE France	Viviane	OLIVO
Fondation d'Entreprise Crédit Agricole Nord DE France	Karim	YAHLALI
GRANDANGESIAE	Sylvain	DASSONVILLE
GROUPE FREMAUX-DELORME	Isabelle	CHAZE
KOLTRAIN	Ruben	GARCIA
MACIF	Isabelle	KEDZIORA
MAIRIE DE LILLE	Marie-Christine	STANIEC-WAVRANT
MAIRIE DE LOMME	Olivier	CAREMELLE
MAIRIE DE MARCQ EN BAROEUL	Loïc	CATHELAIN
MAIRIE DE VILLENEUVE D'ASCQ	Annick	VANNESTE
MAIRIE DE WATTRELOS	Bahiya	AGUENOU
MAIRIE DE WATTRELOS	Dominique	BAERT
MAIRIE DE WATTRELOS	François	BERAUD
MAIRIE DE WATTRELOS	Benjamin	CAILLIERET
MAIRIE DE WATTRELOS	Myriam	DE SMEDT
MAIRIE DE WATTRELOS	Henri	GADAUT
METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE	Doriane	BEUCUE
NHOOD	Frédéric	DARBOIS
NORD IMPLANT	Philippe	WATTINE
ORANGE	Bruno	HERVEIN
ORANGE	Christophe	VAN DE WALLE
PREFECTURE DU NORD	Anne-Charlotte	RICHEBE
RICCI AUTOS	Christophe	RICCI
RTE - DELEGATION LILLE	Jean-François	DELROT
RTE - DELEGATION LILLE	Stéphanie	DUHAMEL
SET	Alexandre	NOTREDAME
SMAEL	Daniel	DEFIVES
USTL LILLE III	Marie-Jo	GRADEL
USTL LILLE III	Anne	LEFRANCOIS
USTL LILLE III	Martine	SWITEK
VEOLIA	Ivan	BOLJANIC
	Bruno	DUCHAUSOY

**REUNION DU BUREAU EN DATE DU 27 NOVEMBRE 2023**

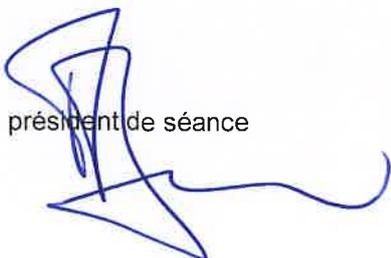
**FEUILLE DE PRESENCE**

MEMBRES	SIGNATURE
Patrick BANNEUX, Président	
Isabelle LEBON, Secrétaire Départementale	
Alain CARELS	
Myriam CATRISSE	
Dany DELBECQ	
Béatrice DELOBEL	
Bernard DESCAMPS	EXCUSE
Guy GRARD	
Hortense LAMBERT	

INVITES	SIGNATURE
Zohra ZAROURI, Invitée permanente	
Bruno JOLY, Chargé de mission	
Francis DELEMARRE, Chargé de formation	

La présente feuille de séance est arrêtée à 8... membres du Bureau sur les 9... membres composant le Bureau.

Il est constaté que le quorum est atteint.

Le président de séance  


Le secrétaire de séance  
